Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212203608-20251126-DB_2025_120-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le **vingt-six novembre** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire.

Membres Présents :
Mme METOIS-LE BRAS Christine, Mme LE GALL Isabelle, M. RAOULT Roland, Mme LE MEUR Sandra, M. BAPTISTA-SOARES Philippe, Mme BACCELLI Michèle, M. THOMAS Jean-Yves (dès son arrivée à 19h25), Mme FEUNTEUN Cristina, M. ALLAND Patrick, Mme RIVET Vanessa, Mme INIZAN Solenn, M. PIEDERRIERE Dorian, M. HERVÉ Pascal, Mme MARC Claudine, Mme HERVE Isabelle, Mme HERNOT Martine, M. CORMAND Yvon, Mme LEMAITRE Julie.

Membres absents excusés ayant donné procuration :

M. RAULT Alain	a donné procuration à	M. RAOULT Roland
M. NAVINER André	a donné procuration à	Mme FEUNTEUN Cristina
Mme LE THERIZIEN Hélène	a donné procuration à	Mme MARC Claudine
M. KIDDEM Omar	a donné procuration à	Mme LE MEUR Sandra
Mme MACRE Amélie	a donné procuration à	M. BAPTISTA-SOARES Philippe
M. RENAULT Gaétan	a donné procuration à	M. PIEDERRIERE Dorian

Secrétaire de séance : Mme HERNOT Martine

Assistaient également : Mme RAPENDY Laurence (DGS) et M. TOUBOULIC Thomas (DGAS)

DÉLIBÉRATION N° 2025-120
Rapporteur : Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATIONS DU TEMPS DE TRAVAIL

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de deux emplois d'animatrices, permanents à temps non complet (31,5 heures par semaine, annualisées). En effet, ces deux agents réalisent chaque année l'équivalent d'un temps complet en effectuant des heures complémentaires.

Ainsi, il est proposé de porter à temps complet (35 heures par semaine, annualisées) ces deux emplois d'animatrices enfance-jeunesse, à compter du 1er janvier 2026, soit une augmentation de leur durée hebdomadaire de service de 10%.

DATE	GRADES	Postes créés	Postes supprimés
01/01/2026	Adjoint territorial d'animation **à Temps complet**	+2	
01/01/2026	Adjoint territorial d'animation **à 31,5/35e**		- 2

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212203608-20251126-DB_2025_120-DE

Vu l'avis favorable de la Comité Social Territorial du 17 octobre 2025 ;

Vu l'avis favorable de la commission Ressources Humaines du 05 novembre 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DÉCIDE de modifier la durée hebdomadaire de service de deux agents affectés au service Enfance-Jeunesse, en passant de 31,5 heures à 35 heures, soit deux temps complets, à compter du 1er janvier 2026,**

- **APPROUVE la modification du tableau des effectifs énoncée ci-dessus,**

- **PRÉCISE que les crédits nécessaires seront prévus au budget de l'exercice 2026.**

A Trégueux, le 1er décembre 2025

La secrétaire de séance,

Mme HERNOT Martine

Le Maire,

Mme MÉTOIS-LE BRAS Christine